

II. — **Emotions** de plaisir ou de douleur : *satisfaite* dans ses inclinations, l'âme éprouve des émotions **agréables** ; *contrariée*, des émotions **désagréables**. Ces émotions prennent le nom de :

A. — **Sensations** ou *émotions physiques*, quand elles se produisent à la suite d'une impression *physiologique*.

B. — **Sentiments** ou *émotions intellectuelles et morales*, quand elles se produisent à la suite d'un phénomène *psychologique* (idée, acte de volonté).

III. — **Passions** : les émotions réagissent sur les inclinations et les exaltent ; les inclinations sont alors devenues impétueuses : on les nomme *passions*. Nous diviserons donc la sensibilité en trois chapitres.

On devrait, ce semble, commencer l'étude de la sensibilité par les inclinations, puisqu'elles en constituent le fond. Mais, comme elles ne sont révélées à la conscience que par les émotions qui en accompagnent la satisfaction ou la contrariété et qui en sont les effets et les signes, ce sont les *émotions* qu'il convient d'étudier d'abord. Les émotions constituent les faits *les plus apparents* de la sensibilité. Il faut remarquer aussi que les *émotions* sont le côté *passif* de la sensibilité, tandis que les *inclinations* en sont le côté *actif*.

CHAPITRE PREMIER

LES ÉMOTIONS

ARTICLE PREMIER

LE PLAISIR ET LA DOULEUR

23. — NOTIONS PRÉLIMINAIRES

Le plaisir et la douleur sont les deux modes essentiels de la sensibilité et les faits les plus généraux de la vie consciente. Avec le désir et l'aversion, qui en sont inséparables, on les trouve chez l'homme et chez l'animal.

Caractères : ce sont les caractères mêmes de la sensibilité ; à savoir : *affectifs, subjectifs, variables, passifs, aveugles, exclusifs, fatals, s'émoussant par l'habitude* (21).

Indéfinissables : il est inutile et impossible de définir le plaisir et la douleur. *Inutile*, parce qu'il n'est aucune âme qui n'en ait fait l'expérience. *Impossible*, parce que ce sont des phénomènes *simples*. Définir une chose c'est l'analyser ; analyser c'est décomposer un tout en ses éléments ; or, ce qui est simple n'est pas décomposable et, partant, n'est pas définissable. A défaut de définition proprement dite, exprimant l'essence même de la chose, on peut recourir à une définition causale, indiquant son *origine* : le plaisir est une émotion agréable résultant de l'*activité satisfaite* ; la douleur est une émotion pénible résultant de l'*activité contrariée* (23).

24. — RAPPORTS DU PLAISIR ET DE LA DOULEUR

On a soutenu sur la nature du plaisir et de la douleur deux opinions différentes : selon les uns, le plaisir n'est qu'un fait *néгатif* ; suivant les autres, c'est un fait *positif*.

A. — PLAISIR FAIT NÉGATIF

Epicure, Cardan, Verri, Kant, les pessimistes Schopenhauer, Hartmann prétendent que le plaisir n'est pas un état positif et primitif, qu'il est toujours précédé de la douleur et qu'il consiste simplement dans la *cessation de la douleur*, dans la *non-douleur*, l'*indolentia* (1).

Arguments : I. — L'état de l'homme, d'après Schopenhauer (2), est d'avoir *sans cesse* besoin, de désirer *sans cesse* quelque chose ; or le besoin et le désir sont une souffrance pour l'homme ; son *état normal* est donc la *souffrance*. Le plaisir, qui résulte de la satisfaction des besoins et des désirs, n'est par conséquent que la cessation de la souffrance antécédente ; il est donc tout négatif ; la *souffrance* seule est *positive et primitive*. De là le pessimisme.

Réponse : a) Tout besoin et tout désir ne sont pas une douleur ; nous avons *vg.* le désir, le besoin du beau ; et cependant ce désir et ce besoin ne sont pas, pour la plupart des hommes et dans la vie ordinaire, une souffrance.

b) Sans doute, le besoin et le désir supposent une imperfection : *vg.* besoin de manger. Mais, si celui qui les éprouve trouve facilement en dehors de lui ce qui lui manque pour les satisfaire, pourquoi le besoin et le désir seraient-ils une douleur ? La faim est d'abord une incitation agréable. Elle ne devient souffrance que si l'appétit ne peut être rassasié ou ne l'est que tardivement.

II. — D'après Kant (3), agir c'est faire effort ; le plaisir est la conscience de cet effort vital. Mais tout effort *suppose* un obstacle, un empêchement, et tout empêchement est une peine ; il faut par conséquent que la *peine précède* le plaisir.

Réponse : a) Tout effort n'est pas nécessairement pénible. Il est agréable quand il est modéré, quand il n'exige pas, pour surmonter un obstacle, un déploiement d'activité supérieur à la quantité de force disponible : *vg.* plaisir d'un enfant à sauter par-dessus une barrière qu'il peut franchir aisément. Il ne devient

(1) Montaigne a dit : « Notre bien-être ce n'est que la privation d'être mal. » (*Essais*, II, 12).

(2) *Le monde comme volonté et comme représentation*, L. IV.

(3) *Anthropologie*, II, § 59.

douloureux qu'au cas où l'obstacle réclame une dépense excessive de force (26).

b) Un effort mêlé de douleur peut être en somme un plaisir par l'excès de la jouissance sur la souffrance. L'effort vital, dont parle Kant, peut être mêlé de douleur, mais il est au fond un plaisir.

B. — PLAISIR FAIT POSITIF

Aristote (1), Descartes (2), Leibniz (3), Hamilton (4), Fr. Bouillier prétendent au contraire que le plaisir est un *fait positif* (5). Jouir est plus que ne pas souffrir.

Arguments : I. — Il y a des plaisirs qui ne succèdent à aucune douleur ; le plaisir n'est donc pas, essentiellement, la cessation de la douleur. Les plaisirs esthétiques sont dans ce cas : la vue d'un beau paysage, l'audition d'une belle musique peuvent n'être précédées d'aucune douleur ; on peut très bien ne pas souffrir de n'avoir pas vu ce paysage ou entendu cette musique. Il en est de même pour les plaisirs matériels : il n'est pas nécessaire pour goûter les plaisirs de la table d'avoir éprouvé les douleurs de la faim, etc.

II. — Même dans le cas où le plaisir succède à la douleur, il n'en est pas la simple cessation. Cette cessation en est une *condition*, mais la cause est dans l'activité qui, après avoir été entravée, peut se développer librement (25). Il est vrai cependant que la douleur fait *valoir* le plaisir et contribue à son intensité ; le plaisir précédé de la douleur est plus vif par *contraste*. On ne jouit jamais plus de la santé qu'après une longue maladie (27, 3°).

III. — L'expérience prouve qu'il peut y avoir des plaisirs *consécutifs* : *vg.* après un sommeil paisible, je jouis d'un brillant lever de soleil, puis j'entends un beau morceau de musique, ou je lis un chef-d'œuvre littéraire. Or, d'après la théorie pessimiste, il

(1) *Morale à Nicomaque*, L. X, ch. II.

(2) *Les passions de l'âme*, II, 91, 92.

(3) *Nouveaux essais sur l'entendement humain*.

(4) *Lectures on metaphysics*, II, 477.

(5) FR. BOUILLIER, *Du Plaisir et de la Douleur*, ch. IX.

ne peut y avoir *deux plaisirs consécutifs*, car le second ne serait pas la cessation d'une douleur. Cette théorie, étant contredite par les faits, doit être repoussée.

Conclusion : le plaisir et la douleur ne sont pas purement négatifs, ne consistent pas uniquement dans l'absence et la négation de l'autre. Ce n'est là qu'une condition de leur existence. Ce sont deux états, opposés sans doute, mais pourtant *réels* et parfaitement *positifs* tous les deux, parce qu'ils ont pour source commune *l'activité* satisfaite ou contrariée (25).

Si on les compare au point de vue de *l'antériorité*, il faut dire que le plaisir est le fait *primitif*. En effet, le plaisir étant le résultat d'une activité normalement déployée, et la douleur la conséquence d'une activité contrariée, on ne saurait concevoir une *contrariété*, un *arrêt* dans le courant de l'activité, *avant* qu'il y ait eu, pendant quelques moments, un déploiement normal de cette activité, c'est-à-dire plaisir. De même on ne peut imaginer qu'une *personne s'arrête avant* d'avoir fait quelques pas, ou qu'un fleuve soit *contrarié* dans son cours avant d'avoir coulé quelque temps.

25. — ORIGINE ET CAUSE

Quoique le plaisir et la douleur soient indéfinissables en *eux-mêmes*, on peut cependant les définir par leur *cause* en montrant leur *origine*. On peut ramener à deux les théories qui tentent cette explication : la première rattache le plaisir à *l'intelligence* ; la seconde, à *l'activité*.

I. — THÉORIE INTELLECTUALISTE

Certains philosophes expliquent le plaisir et la douleur par *l'intelligence* ; le plaisir et la douleur auraient pour cause la *connaissance* du bien et du mal existant dans les choses ou dans notre âme. C'est l'opinion des *Stoïciens* qui font naître la jouissance et la souffrance *ex opinione boni et mali* (1) ; de *Descartes* qui défi-

(1) CICÉRON, *Academ.* I.

nit le plaisir : « la conscience de quelque perfection » (1) ; de *Wolf*, disciple de Leibniz (2).

Arguments : I. — Le plaisir et la douleur sont des états de conscience et par conséquent des modes de la pensée.

Réponse : ce sont des modes de la pensée, si l'on confond, comme Descartes, la pensée avec la conscience ; mais on pourrait en dire autant de tous les phénomènes psychologiques, car tous sont accompagnés de conscience. Cela prouve que la conscience est la condition *nécessaire* de tous les faits psychologiques, et, par conséquent, du plaisir et de la douleur (car on ne peut jouir ni souffrir sans le savoir), mais elle n'est pour aucun la condition *suffisante*.

II. — La douleur et le mal physiques nous font *connaître* le bon ou mauvais état de nos organes.

Réponse : le plaisir et la douleur physiques (sensations) sont les *signes* d'un bon fonctionnement ou d'un désordre de l'organisme ; ils n'en sont pas la *connaissance*, *même confuse*.

III. — Tout plaisir intellectuel et moral (tout sentiment) est nécessairement précédé de *l'idée* du bien ou du mal, de quelque chose qui nous perfectionne ou nous déforme. L'intelligence, principe des idées, est donc la cause de nos émotions intellectuelles et morales.

Réponse : la cause *prochaine* et *immédiate* du sentiment agréable ou désagréable, c'est *l'activité* intellectuelle et morale de l'âme. Les *idées* n'en sont que la cause *éloignée* et *médiate* ; ce sont elles qui mettent en jeu cette activité.

(1) *Tota nostra voluptas posita est tantum in perfectionis alicujus nostræ conscientia.* « Tout notre contentement ne consiste qu'au témoignage intérieur que nous avons d'avoir quelque perfection. » (*Œuvres philosophiques* de Descartes, édit. A. Garnier. Lettre IV à Madame Elisabeth, princesse palatine. T. III, p. 186). Descartes est plus explicite dans les *Passions de l'Âme* (II, 93) : « la joie vient de *l'opinion* qu'on a de posséder quelque bien et la tristesse de *l'opinion* qu'on a d'avoir quelque mal ou quelque défaut ».

(2) Leibniz lui-même écrit dans les *Nouveaux essais sur l'entendement humain* (L. II, ch. XXI, § 41) : « je crois que dans le fond le plaisir est un sentiment de perfection, et la douleur un sentiment d'imperfection... » (Édit. Jacques, t. I, p. 200).

IV. — L'homme jouit et souffre plus que les animaux, précisément parce qu'il est *plus intelligent*.

Réponse : Le plaisir et la douleur sont des phénomènes qui sont *conditionnés* par le système nerveux et par la conscience. Or, le système nerveux et la conscience sont plus parfaits chez l'homme que chez l'animal ; voilà pourquoi l'homme jouit et souffre davantage. Mais ce sont des *conditions* et non la *cause* de la jouissance et de la souffrance. L'intelligence humaine, pouvant se *souvenir* et *prévoir*, augmente la sensibilité en l'étendant au *passé* et à l'*avenir* ; la sensibilité de l'animal est au contraire *bornée* au moment *présent*, parce qu'il n'est pas capable de réflexion ⁽¹⁾.

Conclusion : on peut soutenir la définition du plaisir donnée par Descartes, la « conscience de quelque perfection », si on l'entend ainsi : la conscience est la *condition* du plaisir ou de la douleur ; la perfection en est la *cause*, en tant qu'elle se rapporte à notre *activité*. On ramène ainsi la première théorie à la seconde.

II. — THÉORIE DE L'ACTIVITÉ

D'autres philosophes expliquent le plaisir et la douleur par l'activité. Mais on peut comprendre cette théorie de deux façons, au sens *pessimiste*, ou au sens *optimiste*.

A. — **Sens pessimiste :** d'après Epicure et les pessimistes Schopenhauer, Hartmann, le fait positif et primitif c'est la douleur qui a sa source dans l'activité ; car, agir, c'est faire effort, et tout effort est douloureux. Le plaisir est donc dans l'inactivité, qui mène à l'*ataraxie* (ἀταραξία, ἀ-ταράσσω), à l'exemption du trouble, à la non-douleur (*in-dolentia*).

Réponse : 1° Tout effort n'est pas pénible (24, A, II). — 2° Cette théorie de l'inactivité et de l'*indolence* priverait l'homme d'un grand nombre de plaisirs véritables, qui réclament une grande dépense d'activité : *vg.* plaisirs intellectuels.

B. — **Sens optimiste :** d'après Aristote, au contraire, c'est le plaisir qui résulte de l'activité : « c'est dans l'action que semble consister le bien-être et le bonheur. Le plaisir n'est *pas l'acte même*, ni une qualité intrinsèque de l'acte, mais c'est un surcroît qui n'y

⁽¹⁾ P. DE BONNIOT, *Le problème du mal*, L. III, ch. II.

manque jamais, c'est une perfection dernière qui s'y ajoute, comme à la jeunesse sa fleur ». Ἐν τῷ ἔργῳ δοκεῖ τὸ ἀγαθὸν εἶναι καὶ τὸ εἶναι ⁽¹⁾. « Chaque action a son plaisir propre » et, non seulement pour Aristote le plaisir naît de l'acte, mais il *se mesure* à l'acte : « Tant vaut l'acte, tant vaut le plaisir qui l'accompagne ». Hamilton dit d'une façon équivalente : « Le plaisir et la douleur sont des accompagnements ou contre-phénomènes de chaque énergie particulière ⁽²⁾ ».

C'est bien l'activité, en effet, qui explique le plaisir et la douleur. Le plaisir, c'est un fait d'expérience, naît de l'activité *satisfaite*, qui s'exerce dans le sens de ses fins ; la douleur de l'activité *contrariée*, qui est détournée de ses fins. Un être absolument inerte se prête *indifféremment* à tous les changements. Rien ne lui étant conforme ou contraire, rien ne saurait l'émouvoir, pas plus le plaisir que la douleur.

Une activité, déterminée comme celle d'une montre par un mécanisme ou par attraction comme celle d'une pierre qui tombe, est nécessairement *indifférente* au mouvement qui se produit en elle, *mais sans elle*. L'être pour jouir ou souffrir doit donc être doué d'une *activité interne*, dont il soit le principe ; il doit être, comme dit Aristote, ἀποκίνητος, capable de se mouvoir lui-même.

Enfin, il doit être *conscient*, car on ne saurait sentir plaisir ou douleur sans *savoir* qu'on sent. L'activité, qui est *cause* de la jouissance et de la souffrance, c'est donc une **activité interne** et **consciente** : κίνησις ἐαυτῆν κινούμενη. Reste à déterminer selon quelles lois l'activité cause le plaisir et la douleur.

26. — LOIS FONDAMENTALES

Le fond de tout être c'est l'activité : « Tout ce qui est, dit Spinoza, tend à persévérer dans son être ⁽³⁾ ». Tout être, du moins tout être vivant, tend aussi à développer son être. Notre âme,

⁽¹⁾ ARISTOTE, *Morale à Nicomaque*, L. X, ch. IV.

⁽²⁾ *Lectures on Metaphysics*, t. II.

⁽³⁾ *Una quaeque res, quantum in se est, in suo esse perseverare conatur.* (*Ethique*, III^e Partie, Prop. VI).

force active et consciente, tend non seulement à se conserver et à conserver le corps qui lui est uni, mais encore à se développer conformément à sa nature. La source commune du plaisir et de la douleur est dans cette activité consciente (23, II, B). Mais, d'après quelles lois l'activité détermine-t-elle la jouissance et la souffrance? Nous allons les établir en complétant et en corrigeant les recherches de Grote, psychologue anglais contemporain, qui a lui-même précisé la théorie d'Aristote développée par Hamilton (1).

I. — **Loi de quantité** : elle consiste dans une *proportion* entre l'activité exercée et l'activité disponible.

Formule de la loi de Grote : « La douleur vient d'une activité comprimée ou surmenée », d'un excès ou d'un défaut d'activité. « Le plaisir vient d'une activité exercée avec mesure », proportionnée aux forces disponibles de l'agent.

Preuves : a) Les faits vérifient cette théorie : vg. après une longue immobilité la marche fait plaisir ; une marche forcée est pénible ; une marche modérée est agréable. Hamilton (2) et Spencer (3) ont donc raison de prétendre, après Aristote, que « le plaisir accompagne les actions moyennes, c'est-à-dire situées entre les deux extrêmes » : vg. le noir, imposant à l'organe de la vision une sorte d'inactivité parce qu'il absorbe tous les rayons colorés, produit une douleur ; de même des ténèbres prolongées ; — les couleurs vives sans excès stimulent agréablement l'activité ; — les trop éclatantes la fatiguent et la blessent.

b) Cette loi explique bien la nature essentiellement relative du plaisir et de la douleur ; ils varient avec les individus d'après leur degré d'énergie : vg. le mouvement, qui est un plaisir pour l'enfant et pour l'homme bien portant, est une peine pour le vieillard et pour l'homme malade ou fatigué. On achève avec peine une action commencée avec plaisir : lecture, composition, etc. (4).

Critique. — Toutefois la loi de Grote ou de quantité a besoin d'un complément et d'un correctif. Elle ne considère, en effet, dans l'activité que la quantité, mais il faut aussi tenir compte de

(1) L. DUMONT, *Théorie scientifique de la sensibilité*.

(2) *Opere citato*.

(3) *Principes de Psychologie*.

(4) FR. BOULLIER, *Op. cit.*, ch. V-X.

la **qualité**. L'âme ne demande pas seulement à agir *le plus possible* sous la réserve de la conservation de son être ; mais encore, en agissant, elle tend naturellement à certaines fins qui sont pour elle des biens. Toutes nos énergies, physiques ou morales, ont un but déterminé, une fin naturelle et normale : les jambes sont faites pour marcher, la vue pour voir, le cœur pour aimer, l'intelligence pour comprendre, la volonté pour choisir... etc. Pour qu'il y ait plaisir, il ne suffit pas que l'activité atteigne tel ou tel degré, *en deçà* et *au delà* duquel naît la douleur ; il faut encore qu'elle s'exerce dans le **sens**, dans la **direction** de ses **fins naturelles**. Si elle s'exerce dans un *sens contraire*, l'activité, *fût-elle modérée*, sera pénible. Il faut donc compléter la loi de quantité par la loi de qualité.

II. — **Loi de qualité** : *Formule* : « Le plaisir naît d'une activité qui s'exerce dans un sens conforme à ses tendances naturelles ; la douleur d'une activité détournée de sa fin. » — C'est ce que Bossuet avait en vue quand il définissait le plaisir « un sentiment agréable qui convient à la nature », et la douleur « un sentiment fâcheux contraire à la nature (1) » : vg. quand l'intelligence, faite pour la vérité, la découvre, il y a plaisir ; — quand la volonté, faite pour le bien, agit mal, il y a douleur, remords. — C'est ainsi encore qu'on n'imprimera qu'avec peine à un organe ou à une faculté une direction d'activité à laquelle la nature ou l'exercice ne les a pas prédisposés : vg. destinés à nous tenir sur les pieds, il nous serait pénible de marcher à « quatre pattes » ; — accoutumés à écrire et à lire de gauche à droite, il nous en coûte de le faire en sens inverse.

III. — **Correctif** : la loi de quantité a aussi besoin d'être restreinte et corrigée.

La **modération** de l'acte est une condition du plaisir, pour les fonctions corporelles ou physiologiques : boire, manger, marcher, etc., ne sont agréables que dans une certaine mesure ; — c'est vrai encore pour les fonctions psycho-physiologiques : voir, entendre, etc. ; trop de lumière fatigue, un bruit trop fort blesse. — A ce genre d'activité s'applique très bien la règle du *juste mi-*

(1) *De la connaissance de Dieu et de soi-même*, chap. I, § 2.